



## Japon : Préparation

### Quand partir

Si vous deviez retenir une période pour vous rendre au Japon, ce serait sans conteste l'automne, de septembre à novembre. Les paysages sont magnifiques, les températures clémentes et vous éviterez ainsi l'affluence que connaît le printemps, saison qui est certes la plus belle grâce à la floraison des cerisiers, mais qui est également la période de vacances des Japonais. L'hiver et l'été ne sont pas des plus agréables ; en revanche, vous évitez la cohue des touristes.

### Formalités administratives

La seule présentation d'un passeport en cours de validité suffira à vous rendre sur le territoire, pour tout séjour inférieur à 3mois. Au delà de cette durée, vous devez impérativement détenir un visa. Les enfants mineurs peuvent disposer de leur propre passeport ou être inscrits sur celui de leurs parents. Aucun autre document ne sera accepté par les autorités.

### Argent

Le Japon est une destination très chère. Comptez déboursier environ 60 euros par jour, en restreignant sorties, petits extras et en vous logeant dans les hôtels de basse catégorie. Si vous souhaitez bénéficier d'un confort plus abouti, une centaine d'euros au quotidien ne seront pas de trop. Sachez également que les moyens de transports sont onéreux. Vous n'aurez pas de difficulté à utiliser vos cartes de crédit, sauf pour retirer de l'argent au distributeur. Préférez importer des dollars ou des yens, cela vous simplifiera la vie. Les chèques de voyage, libellés en dollars ou yens, se changent également sans encombre.

### Santé

Si vous suivez un traitement et souhaitez importer les médicaments qui vous seront nécessaires pendant votre séjour, vous n'avez pas besoin d'autorisation, pour toute quantité correspondant à moins d'un mois de traitement.

Au-delà, comme pour toute importation de substances narcotiques, il vous faudra impérativement solliciter une autorisation. En raison de l'épidémie de grippe aviaire, il vous est recommandé d'éviter tout contact avec les volatiles. Ne pas se rendre dans des élevages ou dans les marchés aux volatiles. Evitez de consommer des produits crus ou insuffisamment cuits (viande et oeufs en particulier) et lavez-vous régulièrement les mains. Il est recommandé de contracter une assurance couvrant le rapatriement sanitaire.

### Comment s'y rendre

Il existe des liaisons régulières entre la France et le Japon, proposées notamment par Air France, All Nippon Airways ou Japan Airlines. Vous vous poserez sur l'un des deux principaux aéroports du pays : près de Tokyo ou d'Osaka. Il existe un service de navette permettant de rallier le centre-ville depuis l'aéroport.

## **Adresses utiles**

**Ambassade du Japon en France :**

**7 avenue Hoche - 75008 Paris**

**(tel.) 01 48 88 62 00**

**info-fr@amb-japon.fr**

Ambassade de France au Japon :

11-11-14 Minami Azabu - Minato-Ku Tokyo 106-0047

(tel.) [81] (3) 542 088 00

webmestre@ambafrance-jp.org